

Politique d'Allocation Intégrale des Coûts

Fonction :	Finance
Personne responsable :	Georges Maina, Responsable des Finances G.Maina@cgiar.org
Approuvé par :	Comité Exécutif et des Finance (Conseil d'administration)
Date d'approbation :	Septembre 2017
Date de la prochaine révision :	Septembre 2020
Titre en Français :	Politique d'Allocation Intégrale des Coûts
Titre en Anglais :	Full Cost Allocation Policy
Politiques et Procédures liées :	Politique d'autorisation – Procédures d'allocation des coûts – Politique de capitalisation – Politique comptable – Politique d'investissement – Politique des Réserves
Historiques des versions :	Première version
Points essentiels :	Objectif – Etendue – Dépenses – Activités

Contents

1. PREAMBULE	1
2. OBJECTIF.....	1
3. CHAMP D'APPLICATION	1
4. DEPENSES ET ACTIVITES.....	2
5. REPARTITION DES COÛTS INDIRECTS.....	4
Annexe A État des dépenses d'exploitation	5
Annexe B- MODULE / STRUCTURE DU COÛT INTEGRAL D'AFRICARICE.....	0

1. PREAMBULE

La structure de financement du CGIAR a considérablement évolué, passant du financement non-restreint au financement restreint. Il est donc devenu impératif que les centres identifient le coût réel de la mise en œuvre d'un projet et veillent à ce que tous les coûts du projet soient correctement identifiés, classés, chargés sur et financés par le projet. C'est le principe de l'allocation intégrale des coûts (AIC), qui est régie par les Lignes directrices sur l'allocation des coûts du CGIAR, de la série de directives financières no 5, également connu sous le nom de FG5. Autrement dit, le AIC est une méthode pour s'assurer que tous les coûts sont affectés à une activité ou un projet particulier.

2. OBJECTIF

L'objectif principal de cette politique est de servir de référence pour calculer le taux d'allocation des coûts indirects pour AfricaRice.

L'allocation des coûts indirects est un élément important dans la réalisation de l'allocation intégrale des coûts.

Les objectifs de mise en place de cette politique sont les suivants :

- Uniformiser la structure pour calculer le taux d'allocation des coûts indirects pour le Centre.
- Veiller à ce que les propositions de projet incluent une allocation intégrale des coûts dès la phase de conception en incluant tous les coûts directs et indirects dans les budgets de la proposition.
- Informer le personnel, les donateurs et les autres parties prenantes, sur ce qui constitue des coûts indirects, pourquoi il est important pour le Centre de répartir les coûts indirects sur tous les projets et la méthodologie utilisée pour calculer le taux d'allocation des coûts indirects.

3. CHAMP D'APPLICATION

Cette ligne directrice s'applique à tous les centres de coûts et toutes les subventions (à la fois non-restreintes et restreintes), aux institutions hébergées et celles invités au siège de AfricaRice et aux bureaux régionaux.

4. DEPENSES ET ACTIVITES

Les dépenses sont classées dans les coûts d'exploitation courants et les coûts d'exploitation non courants.

Les coûts courants sont ceux qui se produisent ou les coûts estimés régulièrement incluant les salaires, les voyages, l'amortissement, les fournitures et les services, alors que **les coûts non-courants** sont ceux qui sont irréguliers, peu susceptibles d'être répétés et / ou des éléments extraordinaires.

L'allocation des coûts indirects (parfois appelés coûts institutionnels ou frais généraux) ne concerne que les coûts opérationnels courants. Les deux raisons principales pour exclure les coûts non courants sont les suivantes : i) la contribution des activités indirectes aux dépenses non courantes, telles que les dépenses extraordinaires, est normalement disproportionnée par rapport à la contribution des activités indirectes aux dépenses courantes, et, ii) la nécessité d'établir un taux d'Allocation indirecte uniforme et uniforme d'une année à l'autre. Si les coûts non courants sont inclus dans les coûts indirects, cela fausserait le taux de coûts indirects applicable.

Les activités sont classées en directes (recherche) ou indirectes (support).

Les activités directes sont celles qui sont nécessaires et potentiellement suffisantes pour relever les défis globaux du programme de recherche d'AfricaRice, alors que les **activités indirectes** sont nécessaires mais intrinsèquement insuffisantes pour atteindre les objectifs liés à la mission AfricaRice. En général, les activités indirectes sont de nature soutenue ou facilitante puisqu'elles fournissent principalement des orientations globales (gouvernance) et des services de support (recherche et entreprise) à tous les efforts d'AfricaRice.

Les dépenses courantes sont également classées en trois catégories, à savoir les coûts directs, indirects et indirects.

4.1 Coûts directs

Ce sont des dépenses courantes qui peuvent être identifiées avec une activité directe ou indirecte. Des exemples de coûts directs comprennent le personnel de recherche, les consultants, les voyages, les fournitures et les services du projet.

4.2 Coûts accessoires

Il s'agit de dépenses courantes engagées pour aider à atteindre des objectifs communs d'une unité opérationnelle, mais ne peuvent être identifiées directement avec une activité ou une tâche d'une unité organisationnelle. Ces coûts peuvent être attribués ou repartis aux activités ou aux tâches de l'unité opérationnelle par Allocation des coûts en appliquant une clé de coûts appropriés.

Les coûts accessoires varient à mesure que le niveau des activités de l'unité opérationnelle change, mais pas proportionnellement. Ces coûts disparaissent si l'unité cesse d'exister.

Les coûts auxiliaires peuvent être catégorisés en coûts de soutien à la recherche et en coûts de soutien opérationnel.

4.2.1 Coûts de soutien à la recherche : il s'agit du personnel total et des coûts opérationnels engagés pour soutenir directement la capacité de recherche dans le Centre et les avantages de ces services sont partagés dans tous les projets de recherche. Voici des exemples de coûts de soutien à la recherche : renforcement des capacités, fermes et services de la serre verte et services de laboratoire.

4.2.2 Coûts de soutien opérationnel : Ce sont les coûts engagés pour financer le coût de fonctionnement des installations du Centre. Ils sont regroupés dans une unité particulière et facturés à des projets / activités, des unités de soutien à la recherche et des activités indirectes sur la base de critères d'Allocation de coûts convenus. Par exemple, mètre carré pour l'espace de bureau, le nombre de terminaux d'ordinateur et le kilométrage pour l'utilisation de véhicules du pool, les frais de service pour les ordres d'achat traités etc. Certaines unités peuvent fournir des services sur une base de besoin, dans ces cas, des méthodes de recharge appropriées seront à déterminer.

4.3 Coûts Indirects

Il s'agit de dépenses courantes engagées pour la gouvernance de l'organisation ainsi que dans l'opérationnalisation des unités qui fournissent des services essentiels pour maintenir l'identité de l'entreprise et la réalisation de la Stratégie AfricaRice. Ces unités ne peuvent par elles-mêmes atteindre les objectifs d' AfricaRice.

Les dépenses encourues par ces unités ne peuvent généralement pas être directement attribuées, allouées ou identifiées à des unités opérationnelles, des activités ou des groupes d'activités qui contribuent à la réalisation des objectifs globaux d' AfricaRice et dont les coûts continueraient d'être engagés même si une ou plusieurs de ces unités devaient cesser leurs opérations. Dans la mesure du possible, ces coûts peuvent être directement facturés, attribués ou affectés à des unités opérationnelles ou à des fonctions. Voici des exemples de fonctions / unités indirectes : le Bureau du directeur général, le conseil d'administration, les services financiers, les bureaux des directeurs de la recherche (50%), des partenariats (50%) et des services corporatifs (100%), la mobilisation des ressources, les communications et les Ressources humaines.

Toutes les dépenses courantes peuvent être directement identifiées ou affectées à des activités directes ou indirectes. Ces dépenses courantes directement identifiées ou affectées à une activité directe deviennent des coûts directs tandis que celles directement identifiées ou affectées à une activité indirecte deviennent des coûts indirects.

Le coût total d'une activité est défini par les coûts directs et indirects de cette activité, une partie des coûts indirects du Centre et le CSP. Il s'agit d'un principe de comptabilité généralement reconnu pour s'assurer que le coût total d'un projet comprend les coûts directs et accessoires du projet qui sont alloués et une part équitable des coûts indirects. L'Allocation des coûts indirects avec les activités directes est le cœur d'une politique d'allocation des coûts indirects.

Dans le but de classer les coûts en direct, les dépenses peuvent être soit identifiables spécifiquement, soit assignables à une activité directe sur une base clairement définie et raisonnable. Les salaires et les voyages sont des exemples de coûts qui peuvent être spécifiquement identifiés avec une activité directe. Des exemples de coûts assignables sont le loyer, les services TIC, l'entretien des bureaux et les services généraux.

Des exemples d'activités indirectes sont les Services de soutien et de la gouvernance. Il convient de noter que les coûts de ces activités indirectes ne sont normalement pas identifiés ou affectés à des activités directes autres que par Allocation suivant une politique d'Allocation des coûts indirects. Il convient

également de noter que chaque fois qu'un coût d'une activité indirecte peut être identifié ou assigné à une activité directe, le coût est donc attribué. Un exemple serait lorsque le directeur de la recherche consacre une période de temps spécifique à une activité / tâche spécifique. Parfois, les donateurs affectent une contribution financière pour couvrir ces activités indirectes qui réduisent le montant des coûts indirects non couverts à répartir pour les activités directes.

5. REPARTITION DES COÛTS INDIRECTS

L'Allocation des coûts indirects s'effectue en divisant le total des coûts attribuables des activités indirectes pendant une période de base (habituellement un an) par le coût total (dépenses directes et accessoires) de toutes les activités directes au cours de la même période de base. Le résultat de ce processus est un taux de coût indirect qui sert à répartir les coûts indirects dans toutes les activités directes. Le taux est normalement exprimé en pourcentage. Cette méthode d'Allocation est généralement acceptée par le gouvernement des États-Unis pour être utilisée par les organisations à but non lucratif.

Les principes relatifs à l'attribution des coûts sont les suivants :

Affectable : si une activité bénéficie directement d'un élément de coût, ces coûts devraient être directement affectés à cette activité.

Allouable : outre les coûts directement attribués, tous les projets devraient supporter une part équitable des coûts des services et des dépenses institutionnelles de l'organisation. Ces coûts devraient être alloués aux projets en utilisant une méthode d'allocation appropriée.

Raisnable : tout coût facturé à une activité devrait être raisonnable, ce qui signifie qu'il est nécessaire pour la performance et la réalisation du projet.

Constant : les politiques d'allocation des coûts devraient être systématiquement appliquées pour éviter la variabilité soit entre les projets de recherche, soit entre différentes périodes.

Conformément aux principes énoncés dans la ligne directrice financière n o 5 du CGIAR, la détermination des activités directes et indirectes et l'application d'un taux de coûts indirects pour diriger les activités du programme n'ont aucun rapport avec la source de financement (c'est-à-dire restreinte ou sans restriction) l'ampleur des activités. Étant donné que toutes les activités directes de programme bénéficient des services de direction et de soutien décrits comme des activités indirectes, il s'ensuit que toutes les activités directes et de programme, indépendamment des sources de financement, devraient supporter une part équitable du coût des activités indirectes pour déterminer le coût total de ces activités directes.

La formule pour calculer le taux indirect et le modèle de coût intégral est détaillée aux appendices A et B respectivement.

ANNEXE A ÉTAT DES DEPENSES D'EXPLOITATION

État des charges d'exploitation pour l'exercice terminé le 31 décembre XXXX

	<u>Année</u>
Dépenses directes d'exploitation	
Direct Recherche	xx
Soutien à la recherche	xx
Support opérationnel	xx
Sous-total	xx
Moins : allocation indirecte ¹	(xx)
Articles extraordinaires	(xx)
Total	xxx
Dépenses indirectes d'exploitation	
Général et Management	
Coût	
Total	xxx
Total des dépenses d'exploitation	xxx
Ratios de coûts	
Direct/Total	x%
Indirect/Total	x%
Indirect/Direct	x%

¹ The deduction of the indirect allocation does not result in a NET amount but rather it results in the correct gross amount of the direct costs. This is because the project costs (normally reported as direct project costs) include an amount of indirect costs that a donor of restricted projects allows a Centre to recover. As this is not a real direct cost it should be removed. This is always the amount shown as Allocation in the Statement of Activity (SOA).

Annexe B- MODULE / STRUCTURE DU COÛT INTEGRAL D'AFRICARICE

Catégorie de coûts	Description de la catégorie de coûts	Structure de coûts proposée pour le FCM chez AFRICARICE	Principes d'imputation s- Global	Base pour l'imputation des frais – à la demande
A. Coûts directs de la recherche	Ce sont des coûts directement identifiés avec des projets / activités de recherche.	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Projet de recherche / coûts d'activité ➤ Coût des unités de recherche et d'innovation suivantes (scientifiques principaux, scientifiques, chercheurs et assistants de terrain) ➤ Diversification des cultures et amélioration génétique ➤ Modélisation et adaptation des changements climatiques ➤ Banques de gènes ➤ Laboratoires de recherche <ul style="list-style-type: none"> • Labo de qualité des grains • Labo des ressources génétiques végétales • Labo de biotechnologie végétale ➤ Renforcement des capacités (externe) Fermes (entretien de l'équipement agricole, etc.) 	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Coûts basés sur les activités - ABC - Coûts directement identifiés aux projets / activités 	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Catalogue des services fournis par chaque labo avec prix pour chaque service. ➤ ➤ M2 de ferme utilisée ➤ M2 de serre ➤ M3 d'eau utilisée
B. Coûts accessoires de soutien à la recherche	Il s'agit des coûts engagés pour le soutien direct à la capacité de recherche du Centre et les avantages de ces services sont partagés entre tous les projets de recherche.	<ul style="list-style-type: none"> ➤ 50% du coût du Bureau du Directeur général adjoint et Directeur de la Recherche et du Développement ➤ 50% du coût du directeur du partenariat stratégique ➤ L'intégration des données et la biométrie 	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Combiné et chargé en tant que coût fixe par personnel de recherche ou un % du coût du 	

Catégorie de coûts	Description de la catégorie de coûts	Structure de coûts proposée pour le FCM chez AFRICARICE	Principes d'imputation s- Global	Base pour l'imputation des frais – à la demande
	La plupart de ces services sont pour le bénéfice de tous les chercheurs et les coûts associés ne sont donc pas facultatifs et doivent être attribués directement à tous les projets de recherche.	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Renforcement des capacités - Des liens qui ne peuvent pas être directement identifiés avec un projet de recherche / activité ➤ Laboratoires de recherche (résidus de coûts qui ne peuvent pas être directement facturés aux projets / activités) <ul style="list-style-type: none"> • Laboratoire de qualité des grains • Laboratoire des ressources génétiques végétales • Laboratoire de biotechnologie végétale • Résidus de coûts qui ne peuvent pas être directement facturés à des projets / activités : • Fermes (entretien de l'équipement agricole etc.) • Biométrie 	personnel scientifique	
C. Coûts accessoires de soutien opérationnel	Ce sont des coûts qui ne peuvent pas être directement identifiés à un projet / activité / unité d'appui administratif. Ces coûts peuvent être attribués à	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Installations physiques et de bureaux, entretien de bâtiments, électricité, services de conciergerie, réception, sécurité, livraison de courrier, services de cafétéria, etc.) 	<ul style="list-style-type: none"> ➤ M2 d'espace de bureau Inclus dans le coût total de l'emploi ➤ Taux par ordinateur 	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Mensuel basé sur l'utilisation réelle ➤ Facturé les fournitures sur l'utilisation réelle / Appliquer l'indexation

Catégorie de coûts	Description de la catégorie de coûts	Structure de coûts proposée pour le FCM chez AFRICARICE	Principes d'imputation s- Global	Base pour l'imputation des frais – à la demande
	un projet ou à une activité en utilisant des critères de coût acceptables tels que l'espace de bureau utilisé, les terrains alloués aux expériences, le temps du personnel, le nombre d'ordinateurs connectés au réseau. En outre, certains de ces coûts peuvent être facturés à des projets / activités en fonction de l'utilisation réelle du service. Les taux unitaires pour la recharge doivent être développés.	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Services de technologie de l'information ➤ Téléphone / Communications ➤ Entrepôts / inventaire ➤ Services de transport / Réparations et entretien ➤ Services des achats ➤ Photocopie ➤ Ressources humaines ➤ Services des finances / budget ➤ Section Voyage 	<ul style="list-style-type: none"> inclus dans le coût total de l'emploi ➤ Inclus comme frais de service dans le coût total de l'emploi. 	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Le kilométrage basé sur les frais utilisés et inclure le salaire du conducteur ➤ Frais de service par ordre d'achat traité ➤ Catalogue des services fournis avec un prix. ➤ Facturé en fonction de l'utilisation basée sur le prix fixe par impression
D. Coûts Institutionnels / indirects	Concernent tout coût (s) pour les services qui ne peuvent être facturés de manière fiable dans les projets de recherche.	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Conseil des ministres ➤ Conseil national des experts ➤ Conseil d'administration ➤ Bureau du Directeur général ➤ Direction des services corporatifs ➤ Les coûts résiduels non recouverts des unités Installations et Opérations, Achats, Comptabilité, Budget et Ressources Humaines ➤ 50% (Temps estimé consacré à la gestion et à la 	<ul style="list-style-type: none"> ➤ % de frais sur tous les coûts directs, de soutien à la recherche et le soutien opérationnel. 	

Catégorie de coûts	Description de la catégorie de coûts	Structure de coûts proposée pour le FCM chez AFRICARICE	Principes d'imputation s- Global	Base pour l'imputation des frais – à la demande
		<p>gouvernance du Centre) du coût des bureaux du Directeur général adjoint et Directeur de la recherche et du développement et Directeur des partenariats stratégiques</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Section de la mobilisation des ressources ➤ Unité de communication - Communications institutionnelles et d'entreprise (rapport annuel, site web, etc.) – ➤ Audit externe ➤ Audit interne ➤ Bureau / services juridiques 		